

# ENLÈVEMENTS ALLÉGUÉS EN OVNI : UN ESSAI D'ÉVALUATION

Claude MAUGÉ

8, avenue des Carmes, 46100 Figeac, France

[claudemaugé@orange.fr](mailto:claudemaugé@orange.fr)

Trois remarques préliminaires s'imposent. D'une part, le présent texte est basé sur le travail d'un auteur unique, un « ufologue » (fût-il critique) qui a tenté de collecter essentiellement dans la littérature ufologique tous les cas français relevant d'une certaine catégorie [1]; la situation est donc bien différente de celle que peut rencontrer un organisme comme le GEIPAN, qui se penche sur des cas lui parvenant par des canaux relativement bien définis et peut en outre compter sur divers experts. *Les considérations ci-dessous ne donc pas toutes directement transposables.* Par ailleurs, pour le type de cas collectés – les enlèvements « ovniques » allégués –, le terme « ovni » semble préférable à « PAN ». Enfin, le contenu de certaines affaires impliquera d'accepter *a priori* l'idée que, pour certaines personnes au moins, des « ovnis » ou leurs supposés occupants (quels que puissent être les uns et les autres) puissent kidnapper des individus ; et ce ne sera que dans la phase d'évaluation que l'on tentera d'attribuer une origine à tel cas particulier ou au phénomène dans son ensemble.

Sans trop entrer dans les détails, un *enlèvement ovnique* peut être défini comme un événement ou une expérience donnant lieu à un récit dans lequel le sujet ou une personne ultérieure (enquêteur, psychothérapeute, etc.) affirme plus ou moins directement que ledit sujet aurait été kidnappé à bord d'un ovni ou par les occupants supposés d'un ovni (les « ufonautes ») ou au moins aurait subi des manipulations physiques ou psychiques semblant anormales dans l'état présent de nos connaissances et de nos techniques ; ovni, ufonaute et manipulation sont fréquemment présents tous les trois, mais ce n'est pas indispensable (ex. : visiteurs nocturnes opérant dans la chambre de la victime). Notons toutefois que d'autres auteurs ont utilisé des définitions plus restrictives ou au contraire plus laxistes.

La *collecte* des cas a reposé sur une assez bonne connaissance de la littérature ufologique française, un certain nombre de contacts, et l'exploration de divers sites Internet ; d'autres méthodes possibles comme des petites annonces, des émissions radio, un site Internet propre n'ont pas été utilisées.

L'*analyse* d'un cas consiste d'abord à lui attribuer un *type*. Cet auteur s'est basé pour cela sur la classification mise au point par Thomas E. Bullard dans son étude pionnière de 1987, tout en la modifiant quelque peu ; malgré certains problèmes, cela ne présente pas de difficultés majeures.

Ensuite et surtout, à tenter de se prononcer sur la *réalité des faits* et l'*interprétation* que l'on peut en donner. Un système défini à l'avance comme la classification A/B/C/D du GEIPAN est certes une aide appréciable, mais cela ne saurait suffire. On se basera alors sur une comparaison de ce que l'on sait du cas avec le phénomène PAN dans son ensemble et sur une analyse spécifique à l'affaire, en particulier en considérant les éléments suivants (indicatifs, non exhaustifs ; il s'agit de prendre en compte les divers points ou les vérifications qui auraient été faites à leur propos) et en tenant compte des avis des experts. Il s'agit là en quelque sorte d'un « art » comme celui du médecin devant poser un diagnostic...

1° *La Source et son auteur* : Nature de la source, réputation de l'auteur, qualité de son travail.

2° *La Victime/Témoin* : Biographie. Éventuels problèmes psychologiques, perceptifs, etc. Croyances, préoccupations, attentes, et leur évolution. (Se rappeler que sincérité apparente, conviction en la réalité d'un souvenir, intensité des émotions lors de la remémoration ne sont pas des preuves).

3° *Mode d'obtention du récit ; Implication de tiers* : Récit libre, questionnaire, hypnose « correcte », hypnose dirigiste. Interventions extérieures, neutres ou orientées. Niveau d'enquête.

4° *Forme du récit* : Impression subjective laissée par le récit, tonalité, cohérence interne, présence de fioritures ou non (différences à attendre entre sujets extraverti et introverti). Quantité d'information.

5° *Contenu du récit* : Plausibilité [mais face à l'inconnu ?]. Compatibilité ou contradictions avec des points connus. Éléments qui sont des inventions manifestes. Stabilité ou dérive du récit au fil du temps.

6° *Éléments objectifs* : Éléments internes (photos, cicatrices, implants, certificats médicaux). Éléments externes (description du paysage, météorologie, position des astres). Témoins extérieurs éventuels.

7° *Comparaison du récit à diverses expériences conventionnelles* : Expériences oniriques, ictus amnésique, etc. Stimulus naturel ou artificiel humain comme déclencheur éventuel.

8° *Comparaisons externes globales* : Mise en contexte du récit dans la culture du sujet (et des auteurs présentant le cas). Comparaisons entre sources traitant du cas. Comparaisons avec d'autres cas.

## Référence :

[1] C. Maugé, [Titre non défini : *Catalogue des enlèvements ovniques présumés en France*], Paris : L'Œil du

Sphinx, à paraître [2014/5].